



**COMMUNIQUÉ DES PATRONNES: « ROSA BONHEUR VOUS AIME QUAND VOUS FAÎTES « CHUT » EN QUITTANT LE PARC ! »**

Paris, mardi 13 décembre 2011,

Rosa Bonheur est un établissement fondé en 2008 suite à l'appel d'offre de la Ville de Paris pour l'exploitation d'une concession alors sous exploitée et inaccessible pour les visiteurs du parc.

L'ouverture de la guinguette, un lieu où « l'on mange, boit et danse » selon la tradition, a attiré de plus en plus de clientes et de clients, gens du quartier comme de l'arrondissement et jusqu'à dépasser le cercle initial voulu par les deux exploitantes, Michelle Cassaro, la gérante, et Céline Auzou, la directrice.

Rosa Bonheur maintient le contact avec toutes les parties concernées et est intervenue au conseil de quartier des Buttes Chaumont le 20 octobre 2009 sur invitation de M François Dagneaud, 1er adjoint au Maire du 19e arrondissement, M Roger Madec. Le compte-rendu est disponible sur demande.

En mai 2009, suite à des plaintes déposées par différents riverains anonymes et à l'intervention de personnes qui se sont présenté directement à l'établissement, Mimi et Zouzou décident de fermer l'établissement à minuit.

Une charte et un règlement de l'établissement sont définis sur les conseils de notre syndicat, la CSCAD :  
<http://www.rosabonheur.fr/informations-pratiques/la-charte-rosa-bonheur/>

Le compte rendu du Conseil de Quartier des Buttes Chaumont du 21 octobre 2010 fait le point sur la question :

*Cette problématique a été soulevée à plusieurs reprises dans le quartier, notamment depuis l'arrivée du Rosa Bonheur. Cet établissement est agréable et apprécié mais a pu créer des difficultés pour les riverains. Les gérants sont venus se présenter et s'en expliquer en Conseil de quartier, ont fait des travaux pour améliorer l'isolation acoustique de l'établissement, ont travaillé sur les trajectoires des gens qui entrent et sortent pour les orienter vers le carrefour Crimée/Botzaris... Une partie des problèmes a ainsi été réglée. Subsistent des nuisances sonores liées à la sortie des clients, particulièrement nombreux aux beaux jours, mais celles-ci relèvent davantage de la responsabilité individuelle.*

L'été 2011 voit une innovation notable dans la gestion sonore d'un lieu avec le chut.

Les riverains ne se plaignent pas des émergences sonores émises par la diffusion de la musique à l'intérieur, mais du bruit causé par la dispersion des clients à la sortie aux grilles du parc.

Une procédure a été définie :

- fermeture du bar principal par rideaux avec le marquage du visuel sur toute sa largeur
- diffusion de slows une demie heure avant la fermeture
- pas de service au bar une demie heure avant la fermeture
- les agents de sécurité accompagnent les clients tout le long de la soirée et les engagent à ne pas monter la voix sur le chemin de la sortie
- Mimi donne l'exemple en faisant « chut » très régulièrement à la sortie, les gens comprennent, la communication non verbale est parfois la meilleure
- Une photo du trottoir vide est conservée chaque soir par le responsable des agents de sécurité.

La méthode employée est celle du bon sens et de l'écoute avec la clientèle, les visiteurs et les riverains.



Par ailleurs, Rosa Bonheur a entamé une communication active avec un visuel créé par Patricia Corre / Lacorreporation :

- message sur le site rosabonheur.fr (25 000 visiteurs uniques / mois)
- message sur la fan page Facebook (20 000 « fans »)  
<http://www.facebook.com/rosabonheurparis>
- reprise sur le compte Twitter (700 abonnés)
- projection d'une animation vidéo sur les écrans
- encart publicitaire dans le programme des Nuits Capitales (25 000 exemplaires).

Les patronnes, Mimi & Zouzou

**Contact :** Christophe Vix-Gras, associé de Rosa Bonheur  
Tel. 0660558800 Mail : [christophe@vixgras.com](mailto:christophe@vixgras.com)

Parc des Buttes Chaumont • 1, rue Botzaris 75019 Paris  
[info@rosabonheur.fr](mailto:info@rosabonheur.fr) • [rosabonheur.fr](http://rosabonheur.fr)